LIVRET DE L'ÉTUDIANT EN DN MADE À L'INITIATIVE

DIPLÔME NATIONAL DES MÉTIERS D'ART ET DU DESIGN

DN MADE GRAPHISME - DISPOSITIFS D'INTÉRACTION

DN MADE GRAPHISME - DESIGN COLLABORATIF SOCIAL ET SOLIDAIRE



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE

Règlement intérieur

Le Règlement intérieur de l'établissement s'applique dans son intégralité, et en particulier concernant la ponctualité, l'assiduité et le respect du matériel, des locaux, des étudiants et personnels de l'établissement. Il est adressé à l'étudiant dans les documents de rentrée.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30. Néanmoins les étudiants en DN MADe sont autorisés à rester jusqu'à 19h. Ils doivent alors prévenir la personne responsable de l'accueil et se présenter à la sortie de l'établissement afin qu'elle puisse leur ouvrir le porche.

Les étudiants qui souhaitent rester après la fin des cours doivent en faire la demande au secrétariat afin de récupérer la clé de la salle

Organisation des cours

À l'Initiative, la journée de cours de l'étudiant au lycée se répartit du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h35 suivant l'emploi du temps de la classe :

- Cours « classiques » avec les enseignants des matières générales et transversales ;
- Cours sous forme d'atelier avec les enseignants de graphisme, accompagnés ponctuellement par des enseignants des matières générales et transversales.

Équipe pédagogique et administrative

Christophe Gautier-Bernard – chef d'établissement Jean-Philippe Lanot – directeur délégué aux formations, responsable du cursus

Marine Jeanson – secrétariat des étudiants, en charge des inscriptions et des bourses notamment

Marc Gapotih – conseiller d'éducation Annie Vix – responsable informatique

Les enseignants et leur domaine principal d'intervention

Daoud Anki - sciences

Zineb Benassarou – ateliers de création

Marion Bardavid - ateliers de création

Karen Bost - contextes économiques et juridiques

Vincent Denorme – humanités et cultures

Martin Ferrer - ateliers de création

Valérie Géraud – anglais

Hélène Kuttner – humanités et cultures

Farid Mekbel - ateliers de création

Benoît Moriceau – expression et exploration créative

Jean-François Sonnet – expression et exploration créative

Calendrier et emploi du temps

L'Initiative suit le calendrier officiel de l'Éducation Nationale. La rentrée se fait la première semaine de septembre et les cours sont donnés jusqu'à fin juin.

Les vacances scolaires sont celles de l'Éducation Nationale, 4 périodes de 2 semaines de vacances environ toutes les 6 à 7 semaines de cours.

L'emploi du temps peut changer chaque semaine. Il varie en fonction de l'intervention des enseignants dans l'évolution des projets. Il se compose

- de cours (emploi du temps sur Ecole Directe),
- des ateliers complémentaires organisés par le réseau RE-DIMADE,
- de conférences.

Bien entendu, le travail en autonomie ne doit pas être négligé. Il est évalué à 15h hebdomadaire en 1^{re} année, pour croître les années suivantes.

RÉDIMADE

Réseau des Écoles d'Île de France, Métiers d'Art et Design Association libre, d'établissements d'enseignement supérieur en Arts Appliqués, dans le but de croiser les savoirs et savoirfaire de différents domaines. Ce réseau rassemble, outre l'Initiative, l'Institut Sainte Geneviève, l'Assomption Bondy et le lycée Nicolas Ledoux EBTP.

Les Ateliers RÉDIMADE proposent aux étudiants de 1^{re} et 2^e année de participer à des ateliers durant l'année. Ces ateliers présentent des approches diverses du design et des métiers d'Art.

Les savoirs et compétences acquises participent à la construction du parcours individualisé de l'étudiant.

Une dizaine d'ateliers est proposée aux étudiants. Chaque atelier s'installe dans les périodes inter-vacances. Un atelier est composé de 3 séances de 4 heures. L'étudiant participera à 4 ateliers en deux ans parmi ceux proposés.

Locaux

Un plateau de plus de 300 m^2 d'ateliers accueille les étudiants de DN MADe. Il permet un travail sur table et sur poste informatique.

Un studio et un laboratoire photographique complètent ces salles.

Le Bureau Des Étudiants (BDE) dispose d'un foyer où les étudiants peuvent se retrouver pour mettre en place des projets.

Outils numériques

Le site École Directe permet de visualiser l'emploi du temps en ligne et en temps réel de ses cours, au cahier de texte, au certificat scolaire, ...

Les codes d'accès sont fournis en début d'année scolaire.

Vous pouvez connecter votre ordinateur portable personnel au wifi des salles DN MADe. Pour cela contactez le responsable informatique.

Il n'est pas nécessaire en première année de formation de posséder son propre matériel informatique, l'établissement met à votre disposition le nécessaire. Néanmoins, il est nécessaire dès la deuxième année de posséder son propre matériel (ordinateur portable) pour permettre un travail plus efficace entre les temps dans l'établissement et le travail hors établissement.

L'établissement met à disposition de chaque étudiant une licence Adobe et une licence Office 365.

PRÉSENTATION DU DN MADE

Organisation des formations

Le DN MADe est un cycle de formation en trois années qui vise le grade licence.

Le DN MADe de l'Initiative propose deux parcours singuliers dans le domaine du design graphique,

- Graphisme Dispositifs d'interaction
- Graphisme Design collaboratif social et solidaire

Outre certains cours théoriques communs, ces parcours sont distincts à partir de la deuxième année de formation.

Les cours sont organisés en UE (Unité d'Enseignement) comprenant chacune un ou plusieurs modules, les EC (éléments Constitutifs) et doté d'un capital de crédits (ECTS).

Les ECTS

Les crédits ECTS sont délivrés par les établissements et calculés en fonction de la charge de travail prenant en compte les cours magistraux, TD, stages, travail personnel, ...

Ce système européen facilite la reconnaissance des études à l'étranger. Chaque semestre validé représente 30 crédits. Une licence nécessite 180 crédits.

Objectifs et enjeux de la formation

Réparti sur six semestres, ce cursus vise à former l'étudiant aux différentes étapes d'un projet relevant du design graphique : conception, expérimentation, réalisation, évaluation et communication.

L'acquisition d'une telle démarche convoque à la fois des ancrages culturels, notamment professionnels, des capacités linguistiques et des repères théoriques ainsi que des maîtrises technologiques et des pratiques créatives diversifiées.

Les ateliers de création sont le point de convergence où s'articulent justement ces différents savoir-faire et compétences et où se cultivent l'apprentissage d'un travail collaboratif et collectif.

C'est par le biais de cette pédagogie de projet transdisciplinaire que la formation a également pour but la construction par l'étudiant d'un parcours personnel adapté à son projet professionnel dans une dynamique d'autonomie.

Débouchés

Selon le projet de l'étudiant, l'issue de la formation DN MADe doit permettre tant la poursuite d'études supérieures (master, DSAA, DNSEP, ...), que l'insertion professionnelle directe à l'issue de celui-ci

La formation a pour objectif de les conduire à une première qualification professionnelle supérieure. Tenant compte de leurs profils et de leurs motivations personnelles, elle leur permettra ultérieurement de développer un niveau d'expertise à la suite d'une expérience professionnelle ou d'une poursuite d'étude en cycle de master, éventuellement prolongée par des études doctorales.

Cette formation prédispose aux métiers de la création graphique ainsi qu'aux métiers de l'image et de la communication visuelle.

Enseignement

Reposant sur un socle commun d'enseignement des savoirs fondamentaux (cultures, théories) et transversaux (méthodes et outils de création), la formation s'articule autour de la dynamique de projet : les ateliers de création sont le point de convergence et de mobilisation des savoirs et compétences en cours d'acquisition.

DN MADe / 1re année

Les deux premiers semestres sont ceux de la découverte et de l'acquisition des fondamentaux. Ils fondent le socle commun à la transmission d'une culture métiers d'art et design constituée de théories, de méthodes, de pratiques, de modes de production articulés à la création et à la concrétisation de projets. Ils sont également le moment privilégié de la construction d'une culture scientifique et technique commune aux différents parcours de formation.

DN MADe / 2e année

Les troisième et quatrième semestres sont ceux de l'approfondissement et de la spécialisation. L'étudiant construit son parcours en se déterminant vers un ou plusieurs domaines de création.

DN MADe / 3e année

Les cinquième et sixième semestres se concentrent sur le perfectionnement professionnel. L'étudiant se détermine pour un champ professionnel spécifique, fort de l'ensemble des compétences acquises tout au long du cursus. Celles-ci lui permettent de mettre à profit ses maîtrises techniques pour orienter son travail vers une recherche créative personnelle et innovante.

Le projet professionnel est l'aboutissement de son parcours. Il lui permet de faire le choix d'une insertion professionnelle ou d'une poursuite d'études vers un niveau Master.

Projets

Le projet, individuel ou collectif, permet d'aborder les différentes étapes d'une démarche créative.

Les quatre premiers semestres sont rythmés par des macro projets qui se veulent progressifs et transdisciplinaires. Aucun domaine ne doit donc être négligé ou considéré comme mineur. Les projets permettent ainsi à l'étudiant de convoquer les différents savoir-faire et compétences dans une dynamique où le geste créatif, l'approche réflexive et la concrétisation technique se complètent.

Les projets visent également à stimuler un travail collaboratif où le partage des expériences et le croisement des regards critiques enrichissent la mise en œuvre et permettent une ouverture sur des milieux professionnalisants.

Le projet du diplôme de la dernière année ouvre vers des perspectives de professionnalisation et de poursuite d'études.

Stages

Afin de consolider et d'enrichir son parcours, des périodes de stage ou de professionnalisation, au cours des trois années, autoriseront sous une forme fractionnée plusieurs expériences.

Un stage professionnel de 12 à 16 semaines, à l'issue du semestre 4 et début semestre 5, au sein de structures professionnelles préfigurant l'orientation du projet de sixième semestre est obligatoire.

Les crédits européens correspondant au stage sont attribués dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

- Avoir effectué la totalité du stage :
- Avoir analysé des situations et activités rencontrées en stage;
- Avoir mis en œuvre les éléments des compétences requises dans une ou plusieurs situations;
- Avoir réalisé des actes ou activités liés au stage effectué.

Charge de travail

21 à 30 d'heures de cours hebdomadaire sont dispensées selon les semestres.

Quant au travail en autonomie (15h hebdomadaire en 1^{re} année), dimension essentielle à la formation, il croît au fur et à mesure de la progression dans le cursus.

Principe du contrôle continu

L'assiduité est indispensable et le régime normal de contrôle des connaissances est le contrôle continu.

Ce contrôle s'exerçant tout au long du semestre, il peut prendre des formes variées : DST, réalisations, exposés, oraux, etc.

La préparation à un examen d'état nécessite le suivi intégral des heures de cours et une présence effective. En conséquence, une absence représente un manquement grave à ce devoir d'assiduité.

Un seuil d'absences toléré a été fixé par la commission pédagogique à 10%. L'étudiant qui aurait dépassé ce seuil d'absences, (que ces absences soient justifiées ou non justifiées) pourra voir sa situation étudiée. La commission pédagogique peut décider du redoublement ou de l'exclusion.

Le relevé d'absences et de retards, visible sur École Directe, est considéré comme certifié et conforme. L'étudiant doit formuler par écrit à son conseiller d'éducation toute réclamation dans les huit jours qui suivent la publication du litige.

Commission pédagogique

Une commission pédagogique de la formation est placée auprès du chef d'établissement.

Elle valide l'organisation et le projet pédagogique qui vont construire les parcours des étudiants.

Elle décide du dispositif spécial de compensation pour permettre à l'étudiant à divers moments de son parcours (réorientation, mobilité vers un autre établissement français ou étranger ou interruption des études) d'obtenir un bilan global de ses résultats et ainsi la validation correspondante en crédits ; le dispositif est placé sous la responsabilité du jury du diplôme ainsi que des règles de compensation nécessaire à la progressivité des études. Les décisions relatives au passage des étudiants dans l'année supérieure, aux redoublements et aux dispenses de scolarité, de stages ou d'épreuves lui sont soumises pour avis.

La commission comprend :

- Des enseignants-chercheurs exerçant leurs fonctions dans l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ayant conclu une convention de partenariat;
- Un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional;
- Des enseignants intervenant dans la formation ;
- Au moins un étudiant suivant la formation ;
- Un designer et un professionnel des métiers d'art, en exercice depuis au moins trois ans ;
- Le chef de l'établissement dispensant la formation.

La commission pédagogique se réunit deux fois par an :

- Au premier semestre, pour définition et publication des résultats.
- Au deuxième semestre, pour valider les passages des étudiants.

Blocs de compétences

La formation au DN MADe repose sur l'acquisition de connaissances et de compétences terminales sur lesquelles sont fondées les évaluations des enseignements.

La compétence est entendue comme l'aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Liste des blocs de compétences du DN MADe

- Utiliser les outils numériques de référence
- S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère
- Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel

- Exploiter des données à des fins d'analyse
- Agir en tant que professionnel dans le domaine du graphisme
- Exercer des activités de veille professionnelle en design et métiers d'art
- Employer différentes techniques d'information et de communication en design et métiers d'art
- Coopérer et travailler en équipe
- Élaborer une stratégie personnelle relative aux métiers du graphisme
- Développer et mettre en œuvre des outils de création et de recherche relevant du graphisme
- Concevoir, conduire et superviser une production relevant du graphisme

Évaluations

Le diplôme est obtenu par la validation d'unités d'enseignement (UE), regroupées ou non et organisées en blocs de compétences.

Dans une même UE, il y a plusieurs EC (éléments Constitutifs), et chaque EC peut être lui-même subdivisé en cours ou en TD.

Les UE des quatre premiers semestres sont validées sous la forme d'un contrôle continu dont les règles sont fixées par les enseignants.

Les UE des semestres 5 et 6 sont validées par contrôle continu, selon les mêmes règles, exceptées les UE 19 et 23 respectivement validées par des épreuves ponctuelles de soutenance orale du mémoire et du projet MADE.

Contrôle continu et épreuves ponctuelles permettent de vérifier l'acquisition par l'étudiant de l'ensemble des connaissances et

compétences constitutives des blocs de compétences du diplôme.

Les UE sont définitivement acquises dès lors que l'étudiant a atteint au moins le niveau de maitrise satisfaisante.

Le DN MADe s'obtient soit par acquisition de chaque UE, soit à l'exception des UE 19 et 23, par compensation entre EC d'une même UE.

La commission pédagogique définit les modalités de la compensation entre EC de chaque UE. Elle s'effectue également entre UE constitutives de deux semestres consécutifs, non séparés par une période de vacance, en tenant compte des résultats obtenus aux sessions de rattrapage afférents.

Chaque UE a une valeur définie en crédits européens. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Lors des trois années, la commission pédagogique décide de la mise en place d'une session de remplacement pour les étudiants déclarés défaillants. La session est définie par les professeurs des UE manquantes selon les résultats des EC.

Validation des semestres

Les étudiants ayant validé les deux premiers semestres sont autorisés à passer en deuxième année. Les étudiants ayant validé les quatre premiers semestres sont autorisés à passer en troisième année.

Le chef d'établissement, après consultation de la commission pédagogique, prononce pour les étudiants de première année ayant validée entre 48 et 59 ECTS ou pour les étudiants de deuxième année ayant validé entre 108 et 119 ECTS, soit le redoublement, soit le passage dans l'année supérieure. Dans ce dernier cas, les UE non validées en première année sont préparées l'année suivante. Pour les étudiants ayant validé moins de 48 ECTS en fin de première année, ou moins de 108 ECTS en fin de deuxième année, le chef d'établissement prononce, soit le redoublement, soit l'exclusion de la formation.

Le chef d'établissement autorise à redoubler les étudiants qui, à l'issue de la troisième année, n'ont pas obtenu leur diplôme. Ceux-ci ne préparent que les UE non validées.

Catalogue de cours

Le catalogue de cours présenté dans le document éponyme voisin n'est pas prescriptif. Il informe les étudiants, le public et les écoles partenaires des contenus et attendus de la formation par semestre. Ces informations sont indicatives et peuvent évoluer. Le catalogue de cours est un objet de travail qui est actualisé selon les besoins de l'établissement.

Ces documents font partie des exigences du valant grade licence et répondent aux enjeux de mobilité étudiantes et professorales, inter établissements et à l'international.